**Les quatres competitions TOR: lancés les règlements des inscriptions, avec des nouvelles**

Les inscriptions au Gran Trail Courmayeur du 13 et 14 juillet 2019 ont été ouvertes il y a quelques semaines et sur les trois courses sur autant de distances: 105, 55 et 30 km ont déjà confirmé la participation des athlètes de 14 pays. Entre-temps on va penser à la chasse d’un dossard pour le départ d'une des quatre courses qui animeront les "dix jours" de Courmayeur, signé par VDA Trailers du 6 au 15 septembre 2019 et qui sera caractérisé par la marque TOR.

Des journées de sport et fête très spéciales, dans certains cas uniques, lancées pour célébrer ensemble l'édition du Tor des Géants® numéro 10.

Ce sera cette dernière course, réservée à un maximum de 800 coureurs (en plus des wild cards de l'organisation et des sponsors) qui va ouvrir la pré-inscription, le 1er février 2019 à 12h00, pour les fermer le 14 février 2019 à 18h00. Si le nombre des pré-inscrits sera supérieur au nombre maximal de coureurs admis, un tirage au sort sera organisé, comme dans le passé, afin de définir la liste réelle des participants. Après le tirage au sort, une liste de coureurs sera établie, y compris la surréservation. Les 800 tirées au sort recevront un e-mail de confirmation entre le 28 février 2019 et auront le temps de régulariser leur inscription effective, réglent le paiement de 750 euros de frais d'inscription, avant le 15 mars 2019.

À la disposition des coureurs "généreux" qui souhaitent exprimer leur soutien aux personnes moins fortunées, il y aura 20 dossards de solidarité au prix de 2000 euros, dont la vente est programmée en ligne du 20 mars au 30 juin 2019, le 10 dossards environnementaux, en vente aux mêmes dates et de la même manière.

Le produit des dossards de solidarité ira à des associations caritatives, à des associations et à des organisations à but non lucratif, tandis que le produit des dossards pour l’environnement servira à financer des études et des activités liées à la réduction de l’impact sur l’environnement dans les territoires où se déroule le TOR.

Comme toujours, les "sénateurs" du TOR seront admis évitant ainsi le tirage au sort.

Bonne nouvelle cette année, même les finisseurs des Tot Dret 2017 et 2018 pourront s'inscrire directement au Tor des Géants® sans passer par le tirage au sort. Pour eux ouverture des inscriptions du 1er au 14 février.

Les inscriptions au Tot Dret ouvriront du 1er mars à 12h00 pour se terminer le 31 mai 2019 aux admissions d'un maximum de 500 concurrents en fonction de l'ordre d'enregistrement lui-même (le tirage au sort ne sera donc pas attendu). Le frais d'inscription est de 200 euros.

Également dans ce cas, du 20 mars au 30 juin 2019, 20 dossards pectoraux seront disponibles, bien entendu à des fins caritatives, au prix de 1000 euros chacun.

Toujours 500 est le nombre maximum d'athlètes pouvant participer au Passage au Malatrà, la nouvelle course de "seulement" 30 kilomètres qui aura lieu le 14 septembre 2019 avec départ de Saint-Rhèmy-en-Bosses et qui traversera le légendaire Col du Malatrà, près de 3 000 mètres d'altitude, avec la chaîne du Mont-Blanc alignée devant, pour descendre jusqu'à la ligne d'arrivée de Courmayeur. Les inscriptions, qui prévoient des frais de participation de 40 euros, ouvriront le 1er mars à 12h00 et se termineront le 31 août 2019 à 18h00. Les 500 premiers concurrents seront admis conformément à l'ordre d'inscription.

Acteurs d’un club exclusif, "La centaine magnifique", seront les athlètes qui, du 1er au 12 février au 14 février 2019 à 18h00, pourront se pré-inscrire au très spécial Tor des Glaciers, le sport et l’aventure à l'état pur sur une distance vraiment extrême de 450 km, partant de Courmayeur (où la ligne d'arrivée sera également placée) le vendredi 6 septembre 2019.

Pour participer, les concurrents doivent avoir terminé une édition du Tor des Géants® dans les 130 heures (120 heures pour l'édition 2012 - 80 heures à Gressoney IN pour l'édition 2015). Le frais de participation est de 1000 euros (500 à payer au moment de la pré-inscription) et les 100 premiers inscrits seront admis après que l'organisation aura évalué le curriculum. Une fois que celui-ci est considéré valable, l'organisation enverra un e-mail avant le 28 février 2019 aux futurs participants qui auront le temps, au plus tard, avant le 15 mars 2019 de finaliser leur inscriptions. Les exclus pré-inscrits seront remboursés, au plus tard le 31 mai, du montant versé.

L’inscription aux différentes course doit être effectuée sur le site web www.100x100trail.com, propriété de VDA Trailers, auquel il faut être enregistré, mieux de se enregistrer avant l’ouverture officielle des inscriptions.

Les règlements complets des inscriptions sont publiés sur le site web www.tordesgeants.it, et il est conseillé de les lire intégralement.

Au moment de l'inscription, en plus de joindre le certificat médical de compétition et le formulaire de décharge habituels via le site web, les concurrents doivent confirmer qu'ils ont lu et accepté les règlements et les règles éthiques régissant la course.

La connaissance des règles par les concurrents est un élément essentiel pour leur sécurité et pour le succès de la célébration des 10 ans du Tor des Géants®.